

Les ratonnades d'octobre 1961 à Paris

Octobre 1961. Cinq mois tout juste avant le cessez-le-feu, huit mois et demi avant l'indépendance algérienne, la "sale guerre" intensifie ses ravages en Algérie même et sur le sol de France. Car c'est bien une guerre, et non pas des "opérations de maintien de l'ordre" dans un "département français", comme on le prétendait officiellement depuis le début du conflit (1er novembre 1954).

Là-bas, les combats sans merci coûteront leur vie à 25.000 soldats français et à un million d'Algériens.

Ici, surtout dans la région parisienne, la police est en guerre contre le F.L.N., et à travers lui, la population algérienne, qui le soutient massivement. Pour un agent tué, les repréailles aveugles sont portées au centuple.

Les louvoisements du gouvernement, sous l'autorité du général De Gaulle, ne font qu'aviver les tensions. En France, il interdit les manifestations pour la paix et contre l'O.A.S., il brime l'information par une sévère censure des journaux...

La mobilisation pacifique des Algériens.

C'est dans ce contexte que le Préfet de Police de Paris, M. Maurice Papon (connu également pour sa participation aux déportations de juifs sous l'occupation) établit, le 6 octobre, un couvre-feu de 20h.30 à 5h.30 du matin pour les "travailleurs algériens", appelés aussi, dans son communiqué, "Français musulmans" ou "Français musulmans d'Algérie".

Aussitôt, le MRAP publie une déclaration soulignant le "caractère discriminatoire" de cette mesure instituée "pour un seul groupe de citoyens déterminés par leur confession et leur lieu de naissance". Il en dénonce "la nocivité (...) alors que la guerre d'Algérie a gravement contribué à la renaissance du racisme en France".

Dans *Droit et Liberté* (15

juin-15 novembre), Me Armand Dymenstajn écrit: "Nous disons tout nettement que ces mesures sont contraires aux traditions républicaines de notre pays, contraires à ses lois, à sa Constitution".

La Fédération de France du F.L.N. décide alors une grande démonstration pacifique de toute la population algérienne de Paris et de sa banlieue.

Endimanchés, accompagnés parfois de leur femme et de leurs enfants, les Algériens affluent vers les grandes artères de la capitale, le 17 octobre à 18 heures, les mains nues, silencieux ou scandant des mots d'ordre tels que "Non au couvre-feu" et "Algérie algérienne" (ce dernier repris d'une formule de De Gaulle).

La police se déchaîne. une attaque frontale a lieu au Pont de Neuilly, où seront bloqués les manifestants venus des bidonvilles de Nanterre. D'abominables violences auront lieu surtout à l'Opéra, boulevard Poissonnière, place Saint-Michel, et même dans la cour de la Préfecture de Police où une cinquantaine d'Algériens seront massacrés sous les fenêtres de M. Papon. Ailleurs, notamment à l'Esttoile et à la Concorde, aussitôt sortis du métro, des autobus ou de taxis, les arrivants seront arrêtés, parqués, emmenés au Centre de Vincennes et au Palais des Sports (Porte de Versailles).

Officiellement, on annoncera trois morts, deux Algériens et un Français et 11.538 arrestations. Mais le bilan réel est autrement tragique: les participants étant évalués entre 30.000, par la police, et 80.000, par le F.L.N., ce dernier comptera 200 morts et 400 disparus. Pendant des semaines, on retrouva des cadavres flottant sur la Seine.

L'action du MRAP

Dans la déclaration du 18 octobre où il dit son "émotion" et sa "vive réprobation", le MRAP affirme: "Alors que les Algériens,

hommes, femmes et enfants défilaient pacifiquement et dignement, on compte parmi eux des centaines de blessés et des morts, deuils cruels s'ajoutant aux injustices et aux inégalités qui sont leur lot quotidien. Sans aucun doute, de tels événements encourageront les ultras d'Algérie qui se livrent avec une impunité totale, depuis un certain temps, à d'odieuses pogromes contre les musulmans".

Répetons-le: toutes manifestations et meetings étaient interdits, la presse censurée. Il y eut pourtant des ripostes et des actes significatifs de solidarité: débrayages, rassemblement chez Renault, et démarche auprès de la direction pour sauvegarder les droits des travailleurs algériens absents, collecte dans des lycées, brefs rassemblements et banderoles dans les rues de plusieurs quartiers de Paris et en banlieue, réunion à la Sorbonne des professeurs et des étudiants. Le MRAP put organiser, le 8 novembre seulement, un meeting public, salle Lancry, près de la République, dans un quartier en état de siège. En présence de 1.500 personnes, quinze orateurs y prirent la parole, représentant, outre le MRAP (P. Paraf et C. Palant), l'Université, les syndicats, les Eglises, la ligue des Droits de l'Homme, l'U.J.R.E., le Comité Maurice Audin, le P.C.F. et le P.S.U.

Le 11 novembre, à l'initiative de notre Mouvement, un millier de manifestants, défilant depuis la place de la Bastille, venaient déposer des gerbes avenue Daumesnil, devant la plaque dédiée "aux Français et aux Nord-Africains" tués dans les combats de 1944 pour la libération de Paris.

Le MRAP avait relevé le défi des massacreurs et des tortionnaires au service du colonialisme le plus abject. Il n'était pas de bon ton, à cette époque, de relater dans la presse une telle action. Vingt-cinq ans après, il est utile de la rappeler.